



Rapport financier pour le troisième trimestre de l'exercice 2020-2021

Non audité

La Banque de l'infrastructure du Canada
est une société d'État en propriété exclusive
du gouvernement du Canada.

Table des matières

| | |
|---|----|
| Message aux lecteurs | 3 |
| Rapport de gestion..... | 4 |
| États financiers | 8 |
| Responsabilité de la direction à l'égard des renseignements financiers | 9 |
| États financiers de la Banque de l'infrastructure du Canada | 10 |
| État intermédiaire résumé de la situation financière (non audité) | 10 |
| État intermédiaire résumé du résultat net et du résultat global (non audité)..... | 11 |
| État intermédiaire résumé des variations des capitaux propres (non audité) | 12 |
| État intermédiaire résumé des variations des capitaux propres (non audité) | 12 |
| Tableau intermédiaire résumé des flux de trésorerie (non audité) | 13 |
| Notes aux états financiers intermédiaires résumés (non auditées) | 14 |

Message aux lecteurs

Les présents états financiers intermédiaires résumés trimestriels ont été préparés conformément à la norme comptable internationale (IAS) 34, Information financière intermédiaire; ils doivent être lus conjointement avec les états financiers annuels audités au 31 mars 2020, ainsi qu'avec le rapport explicatif inclus dans ce rapport financier trimestriel.

Les présents états financiers intermédiaires résumés trimestriels s'appuient sur les mêmes méthodes comptables et de calcul que celles utilisées dans le cadre de la préparation des plus récents états financiers annuels audités.

Les présents états intermédiaires résumés trimestriels respectent la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada. Comme il n'y a pas d'exigence voulant que les états financiers inclus dans le présent rapport financier trimestriel fassent l'objet d'une vérification ou d'un examen, ces états financiers n'ont pas été audités ou examinés par un auditeur externe.

À l'occasion, nous formulons des énoncés prospectifs à l'écrit ou à l'oral. Il est possible que nous fassions des énoncés prospectifs dans le présent rapport financier trimestriel. Ces énoncés prospectifs comprennent, sans s'y limiter, des déclarations portant sur les objectifs et les stratégies mises en œuvre pour atteindre ces objectifs, ainsi que des déclarations liées aux perspectives, plans, attentes, anticipations, estimations et intentions de cette dernière. Par leur nature même, ces énoncés reposent sur de multiples facteurs et hypothèses, et ils sont assujettis à des incertitudes et à des risques intrinsèques, d'ordre tant général que spécifique. Compte tenu de ces incertitudes, les prédictions, prévisions, projections et autres aspects des énoncés prospectifs sont susceptibles de ne pas se concrétiser. Un nombre important de facteurs pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des attentes exprimées.

Rapport de gestion

Le présent rapport de gestion a pour but de donner aux lecteurs l'opinion de la direction sur la stratégie et le rendement de la société, et devrait être lu conjointement avec les états financiers non audités pour le trimestre clos le 31 décembre 2020. Sauf indication contraire, les chiffres sont exprimés en dollars canadiens.

Aperçu

La Banque de l'infrastructure du Canada (BIC) fait partie de la solution visant à engendrer à long terme des effets positifs importants sur la structure et la prospérité de l'économie canadienne. En misant sur des investissements privés et institutionnels dans des projets d'infrastructure générateurs de revenus, la BIC rehausse la capacité du Canada d'enregistrer une croissance économique durable et équitable et d'assurer la transition vers une économie à faibles émissions de carbone.

La BIC est un outil qui permet aux promoteurs de projets des administrations fédérale, provinciales, territoriales, municipales et des communautés autochtones (FPTMA) de combiner le financement public et les investissements privés et institutionnels pour réaliser leurs priorités en matière d'infrastructure. Un volet crucial du mandat de la BIC consiste à appuyer des projets à incidence élevée qui ne verraient pas le jour — faute d'un financement facilement accessible — et à faire en sorte qu'ils deviennent réalité.

La BIC travaille en étroite collaboration avec des partenaires des administrations fédérale, provinciales, territoriales, municipales et autochtones ainsi que les investisseurs privés et institutionnels afin d'offrir des conseils sur l'investissement dans des infrastructures au Canada, d'investir dans ces infrastructures et de développer la recherche et les connaissances dans ce domaine. Ces trois responsabilités centrales définissent le développement de la BIC en tant que centre d'expertise.

En collaboration avec des partenaires des secteurs public et privé, la BIC investira 35 milliards de dollars pour accroître considérablement les investissements dans de nouvelles infrastructures au Canada. La BIC se concentre sur les investissements dans les secteurs prioritaires, notamment le transport en commun, les infrastructures vertes, l'énergie propre, le commerce et le transport ainsi que l'Internet à haut débit.

Stratégie et résultats opérationnels

La pandémie de COVID-19 continue de mettre au défi toutes les facettes de l'économie et de la société canadiennes. La BIC, sous la direction de son Conseil d'administration, est résolue à contribuer à l'intervention face à la pandémie. Dans ce contexte, ses deux principaux objectifs sont de mettre en œuvre le Plan de croissance annoncé récemment et de continuer d'exécuter son plan d'investissement global pour les secteurs prioritaires.

Mise en œuvre du Plan de croissance

La BIC a accéléré son plan d'investissement pluriannuel dans les infrastructures afin de jouer un rôle constructif dans le soutien à la relance économique du Canada. Notre intention est d'effectuer des investissements dans des secteurs qui ont une incidence économique immédiate et qui produisent des résultats positifs à long terme.

Notre Plan de croissance de dix milliards de dollars a été lancé le 1^{er} octobre 2020. Il comprend des initiatives dans six domaines : le transport en commun pour un navettage plus propre, grâce à des autobus à émission zéro; l'énergie propre, comme dans les interconnexions; les infrastructures vertes, l'accent étant mis sur la rénovation écoénergétique de bâtiments; la connectivité Internet à haut débit; les infrastructures liées à l'agriculture, en commençant par l'irrigation associée au commerce et au transport; enfin, l'accélération des projets d'infrastructure dans l'ensemble des initiatives de la BIC.

Depuis le lancement du Plan de croissance, la BIC a accru son engagement auprès des promoteurs publics d'infrastructures afin de partager les détails de ses plans et d'explorer les possibilités d'investissement. Depuis le 1^{er} octobre, 22 allocutions et rencontres avec des partenaires externes ont permis de partager de l'information sur le Plan de croissance.

Le premier projet relevant du Plan de croissance a été annoncé le 9 octobre 2020 et une participation de 407 millions de dollars a été faite dans un investissement de l'Alberta de 815 millions de dollars, qui permettra de moderniser l'infrastructure du district d'irrigation et d'augmenter la capacité de stockage d'eau. La clôture financière de la transaction a été annoncée le 21 décembre.

Le 12 janvier 2021, la BIC a annoncé qu'elle avait signé un protocole d'entente avec Oneida Energy Storage LP pour le projet Oneida Energy Storage en Ontario, une coentreprise composée de NRStor Incorporated et de Six Nations of the Grand River Development Corporation. L'accord décrit en détail les paramètres d'un investissement de la BIC dans le projet, qui sera confirmé par un processus de diligence raisonnable supplémentaire et une décision d'investissement définitive au printemps 2021.

La BIC prévoit faire d'autres annonces de projets au quatrième trimestre et au cours de la prochaine année financière.

Exécution continue du développement de projets et d'occasions d'investissement

La BIC poursuit ses travaux dans tous les secteurs prioritaires et sur les projets déjà annoncés.

Le mode et la structure de participation de la BIC vont de protocoles d'entente à la prestation de services-conseils, à des coentreprises et à la participation directe à des projets. Toutes ces initiatives concourent à l'atteinte d'un objectif : promouvoir de nouvelles options d'investissement dans des projets de concert avec des investisseurs privés et institutionnels.

Depuis le début de l'exercice, la BIC a évalué 87 projets potentiels. Le nombre élevé de projets potentiels découle directement de notre travail de sensibilisation et de mobilisation en collaboration avec nos partenaires des administrations FPTMA.

En décembre, la BIC a publié son cadre pour les propositions non sollicitées, qui énonce les processus pour recevoir, examiner et faire avancer des propositions non sollicitées en partenariat avec le secteur privé et les promoteurs du secteur public.

Acquisition de connaissances et réalisation de recherches

À titre de centre d'expertise, l'objectif de la BIC est de s'associer à des experts de premier plan de tout le Canada pour acquérir des connaissances, mener des recherches et diffuser ces informations de manière à soutenir les objectifs de la société et à éclairer les promoteurs publics de projets d'infrastructure, les investisseurs privés et institutionnels ainsi que l'ensemble de la communauté responsable des politiques publiques.

À l'automne 2020, la BIC a appuyé le programme Finance durable II, une série de tables rondes organisées par le Forum des politiques publiques sur la nécessité pour les secteurs de l'industrie, le milieu de l'investissement et les décideurs politiques de mettre en œuvre les principales recommandations du rapport de 2019 du Groupe d'experts intitulé « Mobiliser la finance pour une croissance durable ».

Poursuite du processus de bonne gouvernance

Le 9 novembre, Ehren Cory a été nommé président-directeur général de la BIC. Le 7 décembre, le président de la BIC, Michael Sabia, a donné sa démission afin d'assumer la fonction de sous-ministre au ministère fédéral des Finances. Le 28 janvier, l'honorable Catherine McKenna, ministre de l'Infrastructure et des Collectivités, a annoncé la nomination de Tamara Vrooman au poste de présidente du conseil d'administration de la Banque de l'infrastructure du Canada.

Le résumé du plan d'entreprise 2020–2021 à 2024–2025 de la BIC a été déposé à la Chambre des communes le 19 novembre 2020.

Énoncé des priorités et des responsabilités

Le 3 février 2021, la présidente du conseil d'administration a reçu un nouvel Énoncé des priorités et des responsabilités du ministre de l'Infrastructure et des Collectivités. La lettre établit les priorités de la BIC et décrit ses responsabilités envers le gouvernement et le public.

La lettre appelle la BIC à jouer un rôle de premier plan en cette période de crise et à veiller à ce que ses fonctions créent des emplois, participent à la croissance de l'économie et accroissent la compétitivité tout créant un avenir plus propre et plus inclusif.

La lettre réaffirme les domaines prioritaires de la BIC, à savoir le transport en commun, les infrastructures vertes, le commerce et le transport, l'Internet à haut débit et l'énergie propre. Elle indique également que la BIC devrait établir une nouvelle cible d'investissement de 1 milliard de dollars pour les projets d'infrastructures autochtones dans les secteurs prioritaires susmentionnés.

État des activités

Les revenus depuis le début de l'exercice s'élèvent à 16,4 millions de dollars; cette somme tient compte des intérêts courus sur le prêt accordé pour la construction du Réseau express métropolitain (REM).

Nous continuons de calibrer nos ressources pour nous assurer de réaliser efficacement notre mandat. Le total des charges pour la période de neuf mois s'élève à 39,4 millions de dollars et comprend 21,8 millions de dollars pour les services consultatifs, dont 21 millions de dollars sont liés aux activités de diligence raisonnable du Bureau de projet conjoint (BPC) pour le projet de train à grande fréquence de VIA Rail. Les dépenses d'exploitation avant les coûts du BPC sont inférieures aux prévisions parce que les charges salariales et les coûts de rémunération connexes de même que les frais de consultation et juridiques ont été moins élevés que prévu. Bien que les coûts du BPC soient inférieurs aux prévisions, nous prévoyons que les frais de consultation augmenteront au cours de l'année à mesure que les activités de diligence raisonnable pour le projet s'intensifieront.

La BIC accorde une grande importance à la diversité et à l'inclusion. Ainsi, 5 des 10 personnes qui occupent un poste au conseil d'administration, soit 50 %, sont des femmes. En date du 31 décembre 2020, 38 % des membres du personnel, soit 24 des 64 employés, sont des femmes.

De plus, la BIC poursuit et renforce son engagement à promouvoir le bilinguisme; elle offre des services au public dans les deux langues officielles, veille à ce qu'un nombre substantiel de membres de la haute direction soient entièrement bilingues et appuie les membres du personnel qui suivent des cours de langue pour parfaire leur maîtrise des deux langues officielles.

Tout au long du trimestre, nous avons continué d'accroître les capacités d'exploitation par l'élaboration de systèmes de base et de processus de gestion des risques opérationnels et d'investissement.

La BIC continue d'exercer ses activités dans le cadre de son Plan de continuité des activités, et ce, principalement en télétravail. La planification du retour au bureau se poursuit et s'appuie sur les indications des autorités de la santé et du gouvernement.

Aperçu

Les dépenses en infrastructures contribuent à un redémarrage sûr et à la reprise économique. La BIC exécutera activement son Plan de croissance et continuera de remplir son ambitieux mandat afin de faire croître les investissements dans de nouvelles infrastructures.

Les infrastructures continueront de représenter une catégorie d'actif intéressante pour les investisseurs et il y a suffisamment de capital et d'intérêt sur le marché pour financer des projets. Avec la mise en œuvre du Plan de croissance, nous nous attendons à un regain d'intérêt des investisseurs privés et institutionnels pour les nouveaux projets d'infrastructure qui génèrent des revenus et profitent aux Canadiens.



États financiers

Responsabilité de la direction à l'égard des renseignements financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers intermédiaires résumés trimestriels, conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. Il incombe également à la direction de veiller à ce que tous les autres renseignements présentés dans le rapport financier trimestriel correspondant, le cas échéant, à ceux présentés dans les états financiers intermédiaires résumés trimestriels.

Ces états financiers ont été établis d'après la norme comptable internationale (IAS) 34, Information financière intermédiaire. Ils n'ont pas été vérifiés ou examinés par un auditeur externe. À notre connaissance, les présents états financiers intermédiaires résumés trimestriels rendent fidèlement compte, dans tous leurs aspects significatifs, de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.



Ehren Cory

Président-directeur général



Annie Ropar

Directrice principale et
chef des directions financière
et administrative

Le 2 février 2021

États financiers de la Banque de l'infrastructure du Canada

État intermédiaire résumé de la situation financière (non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

| Au | Note | 31 décembre 2020 | 31 mars 2020 |
|--|------|---------------------|---------------------|
| Actifs | | | |
| Actifs courants : | | | |
| Trésorerie | | 879 \$ | 221 768 \$ |
| Financement public à recevoir lié aux dépenses de fonctionnement | | 6 859 | 8 612 |
| TVH à recevoir | | 2 305 | 416 |
| Charges payées d'avance | | 142 | 105 |
| | | 10 185 | 230 901 |
| Actifs non courants : | | | |
| Prêt à recevoir | 7 | 1 225 001 | 1 075 131 |
| Actif au titre du droit d'utilisation | 8 | 3 245 | 3 441 |
| Immobilisations corporelles | 9 | 1 783 | 1 423 |
| Coûts de transaction reportés | 3 | 1 067 | |
| | | 1 241 281 \$ | 1 310 896 \$ |
| Passifs et capitaux propres | | | |
| Passifs courants : | | | |
| Financement public différé lié aux investissements | | – \$ | 221 000 \$ |
| Créditeurs et charges à payer | 10 | 9 337 | 8 506 |
| Obligations locatives | 8 | 225 | 221 |
| | | 9 562 | 229 727 |
| Passifs non courants : | | | |
| Passifs différés | | 981 | 512 |
| Obligations locatives | 8 | 3 623 | 3 793 |
| Financement public différé lié aux dépenses d'investissement | | 1 783 | 1 423 |
| | | 6 387 | 5 728 |
| Capitaux propres | | 1 225 332 | 1 075 441 |
| | | 1 241 281 \$ | 1 310 896 \$ |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État intermédiaire résumé du résultat net et du résultat global (non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

| | Note | Période de trois mois se terminant le 31 décembre | | Période de neuf mois se terminant le 31 décembre | |
|--|------|--|------------|---|------------|
| | | 2020 | 2019 | 2020 | 2019 |
| Produits : | | | | | |
| Produit d'intérêts | | 5 490 \$ | 3 754 \$ | 16 353 \$ | 9 719 \$ |
| Provision pour pertes | | (726) | - | (87 462) | - |
| | | 4 764 | 3 754 | (71 109) | 9 719 |
| Charges | | | | | |
| Générales et administratives | | | | | |
| Rémunération | | 4 131 | 4 923 | 11 255 | 12 252 |
| Honoraires | | 998 | 674 | 4 213 | 2 257 |
| Administration | | 190 | 126 | 800 | 387 |
| Locaux et matériel | | 160 | 93 | 461 | 271 |
| Technologies de l'information | | 100 | 152 | 313 | 334 |
| Déplacements et communications | | 147 | 204 | 247 | 588 |
| Amortissement | | 75 | 134 | 213 | 397 |
| Charge d'intérêts | | 22 | 23 | 66 | 67 |
| Services consultatifs | 13 | 7 302 | - | 21 818 | - |
| Total des charges | | 13 125 | 6 329 | 39 386 | 16 553 |
| Perte nette avant le financement public | | (8 361) | (2 575) | (110 495) | (6 834) |
| Financement public : | | | | | |
| Crédits d'investissement | | - | 283 000 | 221 000 | 513 000 |
| Crédits aux fins d'exploitation | | 13 050 | 6 261 | 39 173 | 16 352 |
| Crédits en capital | | 75 | 68 | 213 | 201 |
| | | 13 125 | 289 329 | 260 386 | 529 553 |
| Résultat net et résultat global | | 4 764 \$ | 286 754 \$ | 149 891 \$ | 522 719 \$ |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État intermédiaire résumé des variations des capitaux propres (non audité)

Pour la période de trois mois se terminant le 31 décembre

(en milliers de dollars canadiens)

| Pour le trimestre clos le 31 décembre 2020 | Capital social (note 1) | Bénéfices non distribués | Total des capitaux |
|--|-------------------------|--------------------------|--------------------|
| Solde au 30 septembre 2020 | – \$ | 1 220 568 \$ | 1 220 568 \$ |
| Résultat net et résultat global | – | 4 764 | 4 764 |
| Solde au 31 décembre 2020 | – \$ | 1 225 332 \$ | 1 225 332 \$ |

| Pour la période de trois mois se terminant le 31 décembre 2019 | Capital social (note 1) | Bénéfices non distribués | Total des capitaux |
|--|-------------------------|--------------------------|--------------------|
| Solde au 30 septembre 2019 | – \$ | 787 036 \$ | 787 036 \$ |
| Résultat net et résultat global | – | 286 754 | 286 754 |
| Solde au 31 décembre 2019 | – \$ | 1 073 790 \$ | 1 073 790 \$ |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État intermédiaire résumé des variations des capitaux propres (non audité)

Pour la période de neuf mois se terminant le 31 décembre

(en milliers de dollars canadiens)

| Pour la période de neuf mois se terminant le 31 décembre 2020 | Capital social (note 1) | Bénéfices non distribués | Total des capitaux |
|---|-------------------------|--------------------------|--------------------|
| Solde au 1 ^{er} avril 2020 | – \$ | 1 075 441 \$ | 1 075 441 \$ |
| Résultat net et résultat global | – | 149 891 | 149 891 |
| Solde au 31 décembre 2020 | – \$ | 1 225 332 \$ | 1 225 332 \$ |

| Pour la période de neuf mois se terminant le 31 décembre 2019 | Capital social (note 1) | Bénéfices non distribués | Total des capitaux |
|---|-------------------------|--------------------------|--------------------|
| Solde au 1 ^{er} avril 2019 | – \$ | 551 071 \$ | 551 071 \$ |
| Résultat net et résultat global | – | 522 719 | 522 719 |
| Solde au 31 décembre 2019 | – \$ | 1 073 790 \$ | 1 073 790 \$ |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Tableau intermédiaire résumé des flux de trésorerie (non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

| | Note | Période de trois mois se terminant le 31 décembre | | Période de neuf mois se terminant le 31 décembre | |
|--|------|---|-----------------|--|-----------------|
| | | 2020 | 2019 | 2020 | 2019 |
| Entrées (sorties) de trésorerie liées à ce qui suit : | | | | | |
| Activités de fonctionnement : | | | | | |
| Résultat net | | 4 764 \$ | 286 754 \$ | 149 891 \$ | 522 719 \$ |
| Éléments sans effet sur la trésorerie : | | | | | |
| Produit d'intérêts couru sur le prêt à recevoir | | (5 487) | (3 696) | (16 332) | (9 593) |
| Provision pour pertes | | 726 | - | 87 462 | - |
| Charge d'intérêts sur les contrats de location des bureaux | | 22 | 23 | 66 | 67 |
| Amortissement – actif au titre du droit d'utilisation | | 65 | 65 | 196 | 195 |
| Amortissement – capital | | 75 | 68 | 213 | 202 |
| Amortissement du financement différé lié aux dépenses en capital | | (75) | (68) | (213) | (202) |
| Variation des passifs différés | | 253 | 62 | 469 | 505 |
| Variation du fonds de roulement hors trésorerie : | | | | | |
| Financement public à recevoir lié aux dépenses de fonctionnement | | (444) | (2 069) | (380) | (3 239) |
| Financement public à recevoir lié aux investissements | | - | - | (221 000) | - |
| Coûts de transaction reportés | | 1 067 | - | 1 067 | - |
| TVH à recevoir | | (673) | 468 | (1 889) | 189 |
| Charges payées d'avance | | 4 | 7 | (38) | (57) |
| Actif au titre du droit d'utilisation attribuable à un ajustement des loyers différés | | - | - | - | 129 |
| Créditeurs et charges à payer | | 2 | 2 192 | 830 | 2 951 |
| Financement public différé lié aux dépenses en capital ayant trait aux activités de fonctionnement | | 63 | 8 | 573 | 87 |
| Déboursements de prêts | | - | (283 000) | (221 000) | (513 000) |
| Total des entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités de fonctionnement | | 362 \$ | 814 \$ | (220 085) \$ | 953 \$ |
| Activités de financement : | | | | | |
| Paiement des obligations locatives | | (77) | 323 | (231) | 169 |
| Total des entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités de financement | | (77) \$ | 323 \$ | (231) \$ | 169 \$ |
| Activités d'investissement : | | | | | |
| Acquisitions d'immobilisations corporelles | | (63) | (8) | (573) | (87) |
| Total des entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'investissement | | (63) \$ | (8) \$ | (573) \$ | (87) \$ |
| Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie au cours de la période | | 222 | 1 129 | (220 889) | 1 035 |
| Trésorerie à l'ouverture de la période | | 657 | 862 | 221 768 | 956 |
| Trésorerie à la clôture de la période | | 879 \$ | 1 991 \$ | 879 \$ | 1 991 \$ |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Notes aux états financiers intermédiaires résumés (non audités)

Pour la période de neuf mois se terminant le 31 décembre 2020

1. Loi constitutive, mission et activités de la société :

La Banque de l'infrastructure du Canada (la « BIC » ou la « société ») est une société d'État créée par une loi du Parlement (la *Loi sur la Banque de l'infrastructure du Canada* [la « Loi sur la Banque »]) le 22 juin 2017. La BIC a été constituée en personne morale au Canada; elle est détenue en propriété exclusive par le gouvernement canadien. Le capital social de la BIC est réparti en 10 actions d'une valeur nominale de 10 dollars chacune (en dollars courants), soit un capital-actions total de 100 \$ (en dollars courants).

Son siège social est situé au 150, rue King Ouest, bureau 2309, Toronto (Ontario) M5H 1J9, Canada.

L'objectif de la BIC consiste à faire des investissements, ainsi qu'à attirer les investisseurs privés et institutionnels pour qu'ils investissent dans des projets d'infrastructure canadiens (ou partiellement canadiens) qui génèrent des revenus et servent l'intérêt public, par exemple en favorisant la croissance économique ou en contribuant à la durabilité des infrastructures canadiennes.

La BIC réalise des projets en collaboration avec des promoteurs des administrations fédérale, provinciales, territoriales, municipales et autochtones, ainsi qu'avec le secteur privé. Les investissements de la BIC s'harmonisent avec les priorités économiques du gouvernement du Canada. La BIC a également pour mandat de fournir des services consultatifs aux promoteurs de projets dès les premières étapes du développement de projet afin de maximiser le potentiel de ce dernier.

À l'heure actuelle, la BIC reçoit des crédits du gouvernement du Canada. Le Parlement a accordé à la BIC jusqu'à 35 milliards de dollars sur 11 ans (jusqu'à la fin de l'exercice 2027-2028), ainsi que les pouvoirs nécessaires pour participer à des opérations d'infrastructures. Sur ces 35 milliards de dollars, le gouvernement du Canada prévoit affecter 15 milliards de dollars à son cadre financier. Dans le cadre de l'octroi de cette aide financière fédérale de 15 milliards de dollars, la BIC fournira de nombreux instruments financiers, notamment des prêts, du capital-investissement et, le cas échéant, des garanties de prêt afin de mobiliser des capitaux privés dans les cas où aucun investissement n'aurait lieu autrement. La société d'État décidera de l'utilisation des différents types d'instruments financiers en fonction des caractéristiques uniques de chaque transaction. Le modèle de la BIC vise à mobiliser des investissements privés et institutionnels et à en tirer profit de même qu'à associer les rendements financiers à l'achalandage et au risque lié aux recettes des projets d'infrastructure. Pour attirer des investissements privés et institutionnels vers des projets, un soutien pourrait être fourni à des taux inférieurs à ceux du marché, à des conditions plus flexibles ou sur une base subordonnée. Outre ce financement, pendant ces 11 années, la BIC devrait réaliser des investissements d'au moins 5 milliards de dollars dans des projets qui servent l'intérêt public dans ses secteurs prioritaires du transport en commun, du commerce et du transport, des infrastructures vertes et

de l'énergie propre. De plus, la BIC cherchera à investir un milliard de dollars au cours des dix prochaines années dans l'infrastructure à haut débit. Pour ce faire, la BIC devrait entre autres recourir à son Plan de croissance de dix milliards de dollars. Elle peut également investir dans d'autres segments du secteur des infrastructures, s'ils sont soutenus par des politiques gouvernementales, de même que dans des projets partout au pays.

La BIC n'est pas mandataire de Sa Majesté la Reine du chef du Canada, sauf lorsqu'elle i) conseille les ministres, ministères, commissions et organismes fédéraux, ainsi que les sociétés d'État, au sens du paragraphe 83(1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (la « LGFP »), sur les investissements dans des projets d'infrastructure; ii) recueille et diffuse des données au titre de la Loi sur la Banque; iii) agit pour le compte du gouvernement fédéral pour la prestation de services ou de programmes et la fourniture d'une aide financière, aux termes de la Loi sur la Banque; et iv) mène toute activité utile à la réalisation de sa mission que le gouverneur en conseil peut préciser par décret. La BIC est également nommée dans la Partie I de l'Annexe III de la LGFP.

Conformément à l'alinéa 149(1)d) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, la BIC est exemptée de l'impôt fédéral sur le revenu.

La BIC rend compte de ses activités au Parlement par l'intermédiaire du ministre de l'Infrastructure et des Collectivités.

2. Base d'établissement :

Les présents états financiers intermédiaires résumés trimestriels non audités ont été préparés conformément à la norme comptable internationale 34 (l'« IAS 34 »), Information financière intermédiaire, telle qu'elle a été publiée par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Comme le permet cette norme, les présents états financiers intermédiaires résumés ne comprennent pas la totalité des informations dont la production est obligatoire dans les états financiers annuels, et ils devraient être lus conjointement avec les états financiers audités de la société pour l'exercice clos le 31 mars 2020.

Les états financiers ont été préparés sur la base du coût historique, sauf dans les cas où une norme internationale d'information financière (« IFRS ») particulière exige une évaluation de la juste valeur, comme il est expliqué ci-après dans les méthodes comptables.

Tous les montants présentés dans ces états financiers et les notes sont en milliers de dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la BIC, sauf indication contraire.

3. Principales méthodes comptables :

Les méthodes comptables utilisées dans les présents états financiers intermédiaires sont les mêmes que celles qui sont expliquées à la note 3 des états financiers annuels audités de la société pour l'exercice clos le 31 mars 2020. Les états financiers intermédiaires devraient être lus conjointement avec les états financiers annuels audités.

4. Jugements, estimations et hypothèses comptables importants :

Dans la préparation des états financiers intermédiaires résumés, la direction est tenue de formuler des estimations et des hypothèses subjectives qui influent sur les valeurs comptables de certains actifs et passifs, ainsi que sur les montants déclarés de revenus et de charges enregistrés durant la période.

La direction a fondé ses hypothèses et ses estimations sur les informations qui étaient disponibles au moment où ces états financiers ont été préparés. Des changements importants dans les hypothèses sous-jacentes pourraient entraîner des changements importants dans les estimations correspondantes. Par conséquent, la direction revoit régulièrement ces hypothèses. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées de manière prospective, c'est-à-dire dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées et dans toute période future affectée.

Jugements

Des renseignements sur les jugements exercés dans l'application des méthodes comptables dont l'effet sur les montants comptabilisés dans les états financiers est le plus important sont présentés dans les notes qui suivent.

- Note 7 – Établir les critères permettant de déterminer si le risque de crédit associé à un actif financier a augmenté de manière importante depuis sa comptabilisation initiale, déterminer la méthode d'intégration des renseignements prospectifs dans la mesure des pertes de crédit attendues (PCA) et choisir et approuver les modèles utilisés pour mesurer les PCA.
- Notes 5 et 7 – Pour comptabiliser les actifs financiers de façon appropriée, la direction doit recourir à des jugements, notamment dans la détermination de la juste valeur des actifs, à savoir si les actifs satisfont aux critères de classification comme étant détenus uniquement en vue de recevoir le capital et les intérêts.

Hypothèses et incertitudes liées aux estimations

Des renseignements sur les hypothèses et les estimations importantes sont présentés dans les notes qui suivent :

- Note 7 – Dépréciation des instruments financiers : déterminer les données utilisées dans le modèle de mesure des PCA, y compris l'intégration des renseignements prospectifs et des probabilités connexes.
- Notes 5 et 7 – Détermination de la juste valeur des instruments financiers dont les données non observables sont importantes.

5. Juste valeur des instruments financiers :

Les actifs et les passifs financiers évalués à la juste valeur sont classés selon l'un des trois niveaux hiérarchiques décrits ci-dessous. Chaque niveau reflète l'importance des données utilisées aux fins de l'évaluation de la juste valeur des actifs et des passifs :

Niveau 1 – Les données qui sont fondées sur les prix cotés non rajustés sur des marchés actifs pour des instruments identiques.

Niveau 2 – Les données, autres que les prix cotés au niveau 1, qui sont observables pour les instruments, directement ou indirectement. Cette catégorie peut comprendre des instruments évalués à l'aide de prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments similaires, de prix cotés pour des instruments identiques ou similaires sur des marchés considérés comme moins qu'actifs ou d'autres techniques d'évaluation dans le cadre desquelles toutes les données importantes peuvent être observées directement ou indirectement à partir des données de marché.

Niveau 3 – Les données qui sont non observables. Cette catégorie comprend les instruments pour lesquels la technique d'évaluation comprend des données qui ne sont pas observables et dont les données ont une incidence importante sur l'évaluation de l'instrument.

À la date de clôture, aucun instrument financier n'était évalué à la juste valeur.

Prêt à recevoir et engagement de prêt

La BIC a divulgué mais n'a pas évalué son prêt à recevoir et son engagement de prêt à leur juste valeur. Bien que l'engagement de prêt soit initialement comptabilisé à sa juste valeur, la différence entre la juste valeur à la comptabilisation initiale et le prix de l'opération n'est pas comptabilisée immédiatement en résultat, mais est différée dans la valeur comptable de l'engagement de prêt et du prêt à recevoir.

L'objectif des techniques d'évaluation est de parvenir à une évaluation à la juste valeur qui reflète le prix qui devrait être reçu pour vendre l'actif ou payé pour transférer le passif dans le cadre d'une opération ordonnée entre acteurs du marché à la date d'évaluation.

Afin de déterminer la juste valeur du prêt à recevoir et de l'engagement de prêt, la BIC a utilisé des techniques fondées sur la valeur actualisée nette et les flux de trésorerie actualisés, en plus de comparer le rendement d'instruments financiers de projets similaires pour lesquels des données de marché observables étaient disponibles. La direction a exercé son jugement et produit des estimations aux fins du choix du modèle d'évaluation et des taux d'actualisation appropriés ainsi que de la détermination des flux de trésorerie futurs prévus des instruments, de la probabilité de défaillance et de paiement anticipé des contreparties, des niveaux de volatilité et de corrélation prévus.

Les données et les valeurs des modèles ont été calibrées pour toutes les données historiques et les prévisions publiées et, le cas échéant et dans la mesure du possible, par rapport à des opérations similaires observées récemment. Ce processus d'étalonnage est intrinsèquement subjectif et donne lieu à diverses données et estimations possibles de la juste valeur; par conséquent, la direction a dû exercer son jugement afin de choisir l'approche la plus appropriée parmi ces possibilités.

La BIC s'est appuyée sur les rendements observables de prêts similaires pour le financement d'un projet d'infrastructure à grande échelle aux fins de l'évaluation à la juste valeur des instruments. Bien que la disponibilité des prix sur les marchés observables et des données utilisées dans le modèle ait réduit en partie la nécessité pour la direction d'exercer son jugement et d'effectuer des estimations, d'importantes données non observables pouvaient avoir une incidence importante sur les états financiers. Ces données comprennent notamment le calcul d'un écart de crédit propre à l'emprunteur et une évaluation des facteurs de risque utilisés pour des instruments comparables, mais pas nécessairement équivalents, servant à estimer les écarts de crédit et de liquidités dans le calcul de la juste valeur.

Les estimations de la juste valeur obtenues à partir des modèles ont ensuite été ajustées pour tenir compte d'autres facteurs, tels que les risques propres aux projets, dans la mesure où la BIC estimait qu'un acteur tiers des marchés puisse en tenir compte dans l'établissement du prix d'une transaction.

Instrument financiers non évalués à la juste valeur

Le tableau suivant présente les justes valeurs des instruments financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur et les analyses en fonction du niveau de la hiérarchie des justes valeurs dans lequel chaque évaluation est classée.

| Au | | | 31 décembre 2020 | | 31 mars 2020 | |
|--------------------|------|--------|------------------|------------------|--------------|------------------|
| | Note | Niveau | Juste valeur | Valeur comptable | Juste valeur | Valeur comptable |
| Prêt à recevoir | 7 | 3 | 850 339 | 1 225 001 | 975 142 | 1 075 131 |
| Engagement de prêt | 7 | 3 | (149 197) | - | (221 000) | - |

Il n'y a pas eu de transfert de montants entre les niveaux pendant la période de référence.

La juste valeur de tous les autres instruments financiers non évalués à la juste valeur est égale à leur valeur comptable.

6. Classement et évaluation des instruments financiers :

Le tableau suivant résume le classement des instruments financiers de la BIC :

| Au | Note | Base d'évaluation | 31 décembre 2020 | 31 mars 2020 |
|--|------|--------------------------|------------------|--------------|
| Trésorerie | - | Coût après amortissement | 879 | 221 768 |
| Financement public à recevoir lié aux dépenses de fonctionnement | - | Coût après amortissement | 6 859 | 8 612 |
| Prêt à recevoir | 7 | Coût après amortissement | 1 225 001 | 1 075 131 |
| Créditeurs et charges à payer | 10 | Coût après amortissement | 9 337 | 8 506 |

Voir la note 3 au sujet des méthodes comptables utilisées pour l'engagement de prêt qui sont expliquées dans les états financiers audités annuels de la société pour l'exercice clos le 31 mars 2020.

7. Prêt à recevoir et engagement de prêt :

Le 18 décembre 2020, la BIC a conclu une entente de crédit avec Irrigating Alberta Inc. Conformément à cette entente, elle s'est engagée à accorder un prêt de 407,5 millions de dollars, ce qui représente 50 % du coût en capital total du financement de l'expansion de l'infrastructure d'irrigation dans le sud de l'Alberta. Le projet comprend la construction de quatre réservoirs de stockage hors cours d'eau et la modernisation de l'infrastructure de transport d'eau, ce qui permettra d'accroître l'irrigation agricole dans le sud de l'Alberta. Les intérêts sur le prêt sont préférentiels. Le taux annuel de 1 % s'accumule quotidiennement et est composé mensuellement. Il existe un accord de financement distinct pour chacun des huit districts d'irrigation et le prêt est structuré de manière à être prélevé entre les années financières 2022 et 2028. Les profils de remboursement sont propres à chaque district d'irrigation et sont remboursables à la fin de la période de 35 ans. Au 31 décembre 2020, aucun financement n'avait eu lieu.

Le 28 septembre 2018, la BIC a conclu une convention de crédit avec le REM. En vertu de cette convention, la BIC a accepté d'accorder un prêt de 1,283 milliard de dollars pour contribuer au financement du réseau de métro léger automatisé et électrique reliant le centre-ville de Montréal, la Rive-Sud, l'Ouest-de-l'Île, la Rive-Nord et l'aéroport Pierre-Elliott-Trudeau. Les décaissements du prêt s'échelonnent de l'exercice 2019 à l'exercice 2021, et le remboursement se fera sur 15 ans à compter de la date du premier décaissement. Les intérêts sur le prêt sont préférentiels. Ceux-ci s'accumuleront à un taux annuel composé trimestriellement de 1 % pendant les 10 premières années et seront ajoutés au montant du capital en circulation. Pendant les années 11 à 15, les intérêts seront versés trimestriellement à un taux annuel de 3 %. Le prêt a été décaissé en cinq versements et le remboursement sera échelonné sur 15 ans à compter de la date du premier décaissement. Au 31 décembre 2020, le plein montant du prêt de 1,283 milliard de dollars était financé.

Écarts d'évaluation lors de la comptabilisation initiale

Étant donné que le mandat de la BIC est de soutenir de grands projets d'infrastructure au Canada qui ne peuvent être entièrement financés par le secteur privé et d'investir dans ces projets, la BIC accorde des prêts à un taux inférieur à celui du marché. Par conséquent, la juste valeur de l'engagement de prêt et du prêt à recevoir est inférieure à celle qui serait offerte dans d'autres conditions si le taux consenti par la BIC correspondait à celui du marché du financement de projets d'infrastructure, soit le marché principal de la BIC.

Lors de la comptabilisation initiale, la BIC a estimé la juste valeur des engagements de prêt émis dans le cadre des conventions du REM et du projet d'irrigation en Alberta en utilisant des techniques d'évaluation. Bien que certaines données aient été tirées d'opérations similaires récemment observées sur le marché principal, toutes les données importantes utilisées dans les techniques d'évaluation n'étaient pas entièrement observables. La différence entre la juste valeur lors de la comptabilisation initiale et le prix de transaction n'est pas comptabilisée immédiatement en résultat, mais est différée dans la valeur comptable de l'engagement de prêt et du prêt à recevoir. Étant donné que les soldes des prêts à recevoir décaissés en application de l'engagement sont considérés comme une continuation des engagements émis, le solde

différé non amorti résultant des tranches d'engagement de prêt individuelles fait partie du prêt à recevoir au fur et à mesure que les décaissements sont effectués. Les montants différés sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif pendant la durée de vie combinée de l'engagement de prêt et du prêt à recevoir qui en résulte.

Le tableau suivant présente l'écart total non encore comptabilisé en résultat au début et à la fin de la période de référence ainsi qu'un rapprochement des variations du solde au cours de la période.

Écart d'évaluation

| | Pour la période de neuf mois se terminant le 31 décembre 2020 | Exercice clos le 31 mars 2020 |
|--|---|-------------------------------|
| Solde d'ouverture | 481 404 \$ | 493 880 \$ |
| Augmentation due à la convention du projet d'irrigation en Alberta | 148 988 | |
| Réduction de l'écart d'évaluation dû au passage du temps | (15 722) | (12 476) |
| Solde de clôture | 614 670 \$ | 481 404 \$ |

| | Pour la période de neuf mois se terminant le 31 décembre 2020 | Exercice clos le 31 mars 2020 |
|--|---|-------------------------------|
| Composé de : | | |
| Écart d'évaluation non comptabilisé relatif à l'engagement de prêt | 148 988 \$ | 85 460 \$ |
| Écart d'évaluation non comptabilisé relatif au prêt à recevoir | 465 682 | 395 944 |
| Solde de clôture | 614 670 \$ | 481 404 \$ |

Prêt à recevoir – coût amorti :

Le tableau suivant présente la variation des prêts :

| | Pour la période de neuf mois se terminant le 31 décembre 2020 | Exercice clos le 31 mars 2020 |
|---|---|-------------------------------|
| Solde d'ouverture | 1 075 131 \$ | 550 914 \$ |
| Décaissements | 221 000 | 513 000 |
| Intérêts courus | 16 332 | 14 040 |
| Transfert de la provision pour engagement de prêt | (85 460) | (198 377) |
| Transfert de l'engagement de prêt – différé | 85 460 | 198 377 |
| Augmentation des prêts à recevoir due au passage du temps | 15 772 | 12 476 |
| Réduction de l'écart d'évaluation dû au passage du temps | (15 772) | (12 476) |
| Provision pour pertes | (87 462) | (2 823) |
| Solde de clôture | 1 225 001 \$ | 1 075 131 \$ |

Engagement de prêt (provision) :

| Au | 31 décembre 2020 | 31 mars 2020 |
|--|-------------------|--------------|
| Engagement de prêt | 645 124 \$ | 496 136 \$ |
| Transfert lié aux prêts à recevoir | (496 136) | (410 675) |
| | 148 988 | 85 461 |
| Écart d'évaluation non comptabilisé relatif à l'engagement de prêt | (148 988) | (85 461) |
| | - \$ | - \$ |

Pertes de crédit attendues :

Au deuxième trimestre, l'examen du crédit de l'investissement dans le REM a entraîné un changement dans le risque de crédit qui s'est traduit par le transfert des instruments financiers de la phase 1 à la phase 2 au cours du trimestre et des PCA à vie de 89,6 millions de dollars, y compris la PCA sur 12 mois de 2,8 millions de dollars au 31 mars 2020 qui a été constatée sur le prêt à recevoir.

La BIC examine ses perspectives économiques relatives au prêt du REM tous les trimestres. Dans son estimation des pertes de crédit attendues aux phases 1 et 2, la direction envisage trois scénarios (de référence, optimiste et pessimiste), chacun tenant compte de renseignements prospectifs. Le scénario de référence est basé sur les évaluations internes, les données relatives à la PD provenant de la matrice de transition de Moody's, l'ECD et la PCD, et il est ajusté en fonction des perspectives de la direction sur les facteurs macroéconomiques et microéconomiques pertinents. Notre provision pour pertes sur créances rend compte de nos perspectives économiques au 31 décembre 2020, qui comprennent la conjoncture économique causée par la pandémie de COVID-19. Au fur et à mesure que nous connaissons mieux les conséquences économiques de la crise sanitaire, nous rajusterons les facteurs économiques et en tiendrons compte dans la provision pour pertes sur créances attendues au cours des prochaines périodes.

D'après l'examen des pertes de crédit attendues effectué par la BIC, aucun changement important n'a eu lieu dans le risque de crédit et aucun instrument financier n'a été transféré d'une phase à l'autre au cours du trimestre visé. Les mises à jour trimestrielles des hypothèses et des données utilisées dans le calcul des pertes de crédit attendues du portefeuille, y compris la perte de crédit attendue sur 12 mois pour le prêt du projet d'irrigation en Alberta, se sont traduites par une augmentation des pertes de crédit attendues de 0,7 million de dollars par rapport à la période précédente.

Il n'y a eu aucun montant important en souffrance ou déprécié au 31 décembre 2020 (31 mars 2020 – montant nul).

Analyse de la qualité du crédit et exposition au risque de crédit

La BIC est exposée au risque de crédit par le biais de ses investissements dans son prêt à recevoir et son engagement de prêt.

Le tableau suivant présente des renseignements sur la qualité du crédit et l'exposition au risque de crédit relatives au prêt à recevoir et à l'engagement de prêt. En ce qui concerne le prêt à recevoir, les montants figurant dans le tableau représentent les valeurs comptables nettes. En ce qui concerne l'engagement de prêt, les montants figurant dans le tableau représentent les montants totaux engagés.

Les termes « phase 1 », « phase 2 » et « phase 3 » sont expliqués dans la note 3 des états financiers audités annuels de la société pour l'exercice clos le 31 mars 2020.

| | 31 décembre 2020 | | | | 31 mars 2020 |
|---------------------------------|------------------|-----------|---------|------------|--------------|
| | Phase 1 | Phase 2 | Phase 3 | Total | Total |
| Prêts à recevoir au coût amorti | | | | | |
| Paliers 1 et 2 : Excellent | - \$ | - \$ | - \$ | - \$ | - \$ |
| Paliers 3 et 4 : Satisfaisant | - | - | - | - | 1 077 954 |
| Paliers 5 et 6 : Risque élevé | - | 1 315 286 | - | 1 315 286 | - |
| Palier 7 : Actif douteux | - | - | - | - | - |
| Valeur comptable brute | - | 1 315 286 | - | 1 315 286 | 1 077 954 |
| Provision pour pertes | (764) | (89 521) | - | (90 285) | (2 823) |
| Valeur comptable | (764) | 1 225 765 | - | 1 225 001 | 1 075 131 |
| Engagement de prêt | | | | | |
| Paliers 1 et 2 : Excellent | - | - | - | - | - |
| Paliers 3 et 4 : Satisfaisant | 148 988 | - | - | 148 988 | 221 000 |
| Paliers 5 et 6 : Risque élevé | - | - | - | - | - |
| Palier 7 : Actif douteux | - | - | - | - | - |
| Engagement total | 148 988 \$ | - \$ | - \$ | 148 988 \$ | 221 000 \$ |

La BIC détient une garantie sur les revenus futurs du projet financé lié à son prêt à recevoir.

Le financement public à recevoir lié aux dépenses de fonctionnement de la BIC s'élevait à 6 859 \$ au 31 décembre 2020 (31 mars 2020 – 8 612) \$. La contrepartie est le gouvernement du Canada.

Tous les instruments ci-dessus sont à jour.

Rapprochement des pertes de crédit attendues

Le tableau suivant fait le rapprochement entre la valeur comptable nette, à l'ouverture et à la clôture, pour le prêt à recevoir au coût amorti par phase.

| | | | | 31 décembre 2020 | | | | 31 mars 2020 |
|---|--------------|--------------|---------|------------------|--------------|---------|---------|--------------|
| | Phase 1 | Phase 2 | Phase 3 | Total | Phase 1 | Phase 2 | Phase 3 | Total |
| Prêt à recevoir au coût amorti | | | | | | | | |
| Solde au 1 ^{er} avril | 1 075 131 \$ | - \$ | - \$ | 1 075 131 \$ | 550 914 \$ | - \$ | - \$ | 550 914 \$ |
| Transfert à la phase 1 | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Transfert à la phase 2 | (1 306 976) | 1 306 976 | - | - | - | - | - | - |
| Transfert à la phase 3 | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Provision pour pertes | (764) | (86 698) | - | (87 462) | (2 823) | - | - | (2 823) |
| Avance sur les ententes précédentes | 231 845 | 5 487 | - | 237 332 | 527 040 | - | - | 527 040 |
| Nouveaux actifs financiers créés ou achetés | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Radiations | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Solde de clôture | (764) \$ | 1 225 765 \$ | - \$ | 1 225 001 \$ | 1 075 131 \$ | - \$ | - \$ | 1 075 131 \$ |

Le tableau suivant fait le rapprochement entre la provision à l'ouverture et à la clôture pour le prêt à recevoir au coût amorti par phase.

| | | | | 31 décembre 2020 | | | | 31 mars 2020 |
|---|------------|-------------|---------|------------------|------------|---------|---------|--------------|
| | Phase 1 | Phase 2 | Phase 3 | Total | Phase 1 | Phase 2 | Phase 3 | Total |
| Solde au 1 ^{er} avril | (2 823) \$ | - \$ | - \$ | (2 823) \$ | - \$ | - \$ | - \$ | - \$ |
| Transfert à la phase 1 | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Transfert à la phase 2 | 2 823 | (2 823) | - | - | - | - | - | - |
| Transfert à la phase 3 | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Provision pour pertes | (764) | (86 698) | - | (87 462) | (2 823) | - | - | (2 823) |
| Avance sur les ententes précédentes | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Nouveaux actifs financiers créés ou achetés | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Radiations | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Solde de clôture | (764) \$ | (89 521) \$ | - \$ | (90 285) \$ | (2 823) \$ | - \$ | - \$ | (2 823) \$ |

8. Actifs loués au titre du droit d'utilisation et obligations locatives :

Le 31 août 2017, la BIC a conclu des contrats de location à long terme visant des locaux pour bureaux et des espaces d'entreposage situés au 150, rue King Ouest, Toronto (Ontario). Chaque contrat de location est assorti d'une durée de dix ans commençant le 1^{er} juin 2018. La BIC a la possibilité de renouveler le contrat de location visant des locaux pour bureaux pour deux autres périodes consécutives de cinq années chacune.

Les détails relatifs aux actifs au titre du droit d'utilisation ont été comptabilisés comme suit au 31 décembre 2020 :

| | Actifs au titre du droit d'utilisation |
|---|--|
| Solde d'ouverture au 1 ^{er} avril 2020 | 3 441 \$ |
| Acquisitions | - |
| Amortissement cumulé | (196) |
| Solde de fermeture au 31 décembre 2020 | 3 245 \$ |

Les détails relatifs aux obligations locatives ont été comptabilisés comme suit au 31 décembre 2020 :

| | Obligations locatives |
|---|-----------------------|
| Solde d'ouverture au 1 ^{er} avril 2020 | 4 014 \$ |
| Charge d'intérêts | 66 |
| Paiements de contrat de location | (232) |
| Solde de fermeture au 31 décembre 2020 | 3 848 \$ |
| Obligations locatives courantes | 225 \$ |
| Obligations locatives non courantes | 3 623 |
| | 3 848 \$ |

Il n'y a pas eu de contrat à court terme ni de contrat de faible valeur pendant la période de référence.

9. Immobilisations corporelles :

| | Améliorations locatives | Logiciels | Matériel informatique | Mobilier et matériel | Total |
|-------------------------------|-------------------------|-----------|-----------------------|----------------------|----------|
| Coût : | | | | | |
| Solde au début de l'exercice | 1 268 \$ | - \$ | 223 \$ | 357 \$ | 1 848 \$ |
| Acquisitions | 45 | 495 | 33 | - | 573 |
| Solde à la fin de la période | 1 313 | 495 | 256 | 357 | 2 421 |
| Amortissement cumulé : | | | | | |
| Solde au début de l'exercice | 187 | - | 143 | 95 | 425 |
| Charge d'amortissement | 97 | 37 | 40 | 39 | 213 |
| Solde à la fin de la période | 284 | 37 | 183 | 134 | 638 |
| Valeurs comptables | | | | | |
| Solde au 31 décembre 2020 | 1 029 \$ | 458 \$ | 73 \$ | 223 \$ | 1 783 \$ |

| | Améliorations locatives | Matériel informatique | Mobilier et matériel | Total |
|-------------------------------|----------------------------|--------------------------|-------------------------|----------|
| Coût : | | | | |
| Solde au début de l'exercice | 1 239 \$ | 196 \$ | 325 \$ | 1 760 \$ |
| Acquisitions | 29 | 27 | 32 | 88 |
| Solde à la fin de l'exercice | 1 268 | 223 | 357 | 1 848 |
| Amortissement cumulé : | | | | |
| Solde au début de l'exercice | 62 | 61 | 33 | 156 |
| Charge d'amortissement | 125 | 82 | 62 | 269 |
| Solde à la fin de l'exercice | 187 | 143 | 95 | 425 |
| Valeurs comptables | | | | |
| Solde au 31 mars 2020 | 1 081 \$ | 80 \$ | 262 \$ | 1 423 \$ |

Au 31 décembre 2020, aucune immobilisation corporelle ne s'était dépréciée (31 mars 2019 – montant nul).

10. Crédoiteurs et charges à payer :

| Au | 31 décembre 2020 | 31 mars 2020 |
|---|------------------|--------------|
| Honoraires courus – Services consultatifs | 1 276 \$ | 1 904 \$ |
| Honoraires courus | 3 405 | 5 873 |
| Rémunération courue | 4 506 | 559 |
| Créditeurs | 142 | 161 |
| Autres | 8 | 9 |
| | 9 337 \$ | 8 506 \$ |

11. Gestion du capital :

La BIC définit le montant du capital qu'elle gère comme correspondant au total de ses capitaux propres, qui sont constitués des bénéfices non distribués et de son capital social. Les objectifs de la société en matière de gestion du capital sont les suivants :

- Préserver sa capacité à poursuivre ses activités;
- Financer ses actifs;
- S'acquitter de sa mission et atteindre ses objectifs à l'égard du gouvernement du Canada et dans l'intérêt des Canadiens.

La BIC gère son capital en examinant formellement et régulièrement ses résultats réels par rapport aux budgets établis et partage cette information avec son comité des finances et de la vérification et son conseil d'administration. La stratégie globale de la BIC en matière de gestion

du capital comprend l'équilibrage annuel entre ses activités d'exploitation et d'investissement et son financement. La BIC adapte sa stratégie de gestion du capital en fonction de la conjoncture économique générale, des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents et des exigences en matière de fonds de roulement. Les crédits de la BIC sont assujettis à des limites prévues dans son Plan d'entreprise, telles qu'approuvées annuellement par le Conseil du Trésor du Canada.

12. Transactions avec des parties liées :

Selon le principe de propriété commune, la société est liée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. La société effectue des transactions avec ces entités dans le cours normal de ses activités. Les transactions individuellement importantes de la BIC avec des entités liées à une autorité publique correspondent au financement public, approuvé dans la loi habilitante et le plan stratégique annuel de la BIC, et obtenu au moyen de demandes de prélèvement faites au ministère des Finances, ainsi que le bureau de projet conjoint (note 13) avec VIA Rail Canada, une société d'État.

Les autres parties liées de la BIC s'entendent principalement de ses principaux dirigeants ainsi que de leurs proches sur lesquels la société exerce une influence notable. Les principaux membres de la direction sont définis comme étant les dirigeants ayant l'autorité et la responsabilité de planifier, de diriger et de contrôler les activités de la BIC, y compris les membres du conseil d'administration.

13. Services conseils

La BIC fournit des services conseils aux promoteurs publics dès les premières étapes du développement d'un projet afin d'aider à élaborer de nouvelles stratégies de financement et d'investissement pour de nouveaux projets d'infrastructure. La BIC peut fournir des services-conseils sur une base informelle ou officialiser son travail de consultation au moyen d'engagements en matière de consultation ou d'un protocole d'entente.

La majorité des honoraires de services-conseils de la BIC sont liés au projet de VIA Rail Canada. Le 4 septembre 2019, la BIC et VIA Rail Canada, une partie liée, ont établi un bureau de projet conjoint dans les bureaux de VIA Rail à Montréal (Québec) afin d'entreprendre les activités de réduction des risques, de vérification préalable, de préapprovisionnement et de planification à l'égard du projet de train à grande fréquence de VIA Rail. Les questions traitées devront faire l'objet d'un consensus entre la BIC et VIA Rail. Ce bureau, une association de fait, exerce son mandat pendant une période allant jusqu'à 24 mois à compter de la date de l'entente; il ne crée pas d'entité juridique ou de partenariat entre la BIC et VIA Rail. La BIC a reçu l'autorisation de financer jusqu'à 54,4 millions de dollars des charges liées aux activités de cette opération conjointe.

Les charges liées aux services consultatifs pour les périodes de trois mois et de neuf mois closes le 31 décembre 2020 sont décrites en détail dans le tableau ci-dessous.

| Pour la période de trois mois se terminant le 31 décembre | 2020 | 2019 |
|---|-----------------|-------------|
| Honoraires | 5 791 \$ | - \$ |
| Recouvrement des coûts liés aux ressources de la BIC | 477 | - |
| Administration | 232 | - |
| Locaux et matériel | 13 | - |
| Services consultatifs – BPC | 6 513 | - |
| Services consultatifs – Autres | 789 | - |
| Total des charges liées aux services consultatifs | 7 302 \$ | - \$ |

| Pour la période de neuf mois se terminant le 31 décembre | 2020 | 2019 |
|--|------------------|-------------|
| Honoraires | 18 875 \$ | - \$ |
| Recouvrement des coûts liés aux ressources de la BIC | 1 395 | - |
| Administration | 719 | - |
| Locaux et matériel | 40 | - |
| Services consultatifs – BPC | 21 029 \$ | - |
| Services consultatifs – Autres | 789 | - |
| Total des charges liées aux services consultatifs | 21 818 \$ | - \$ |